Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **95 (1959)**

Heft 16

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

MONTREUX 25 AVRIL 1959 XCV° ANNÉE — N° 16

396

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9 ; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

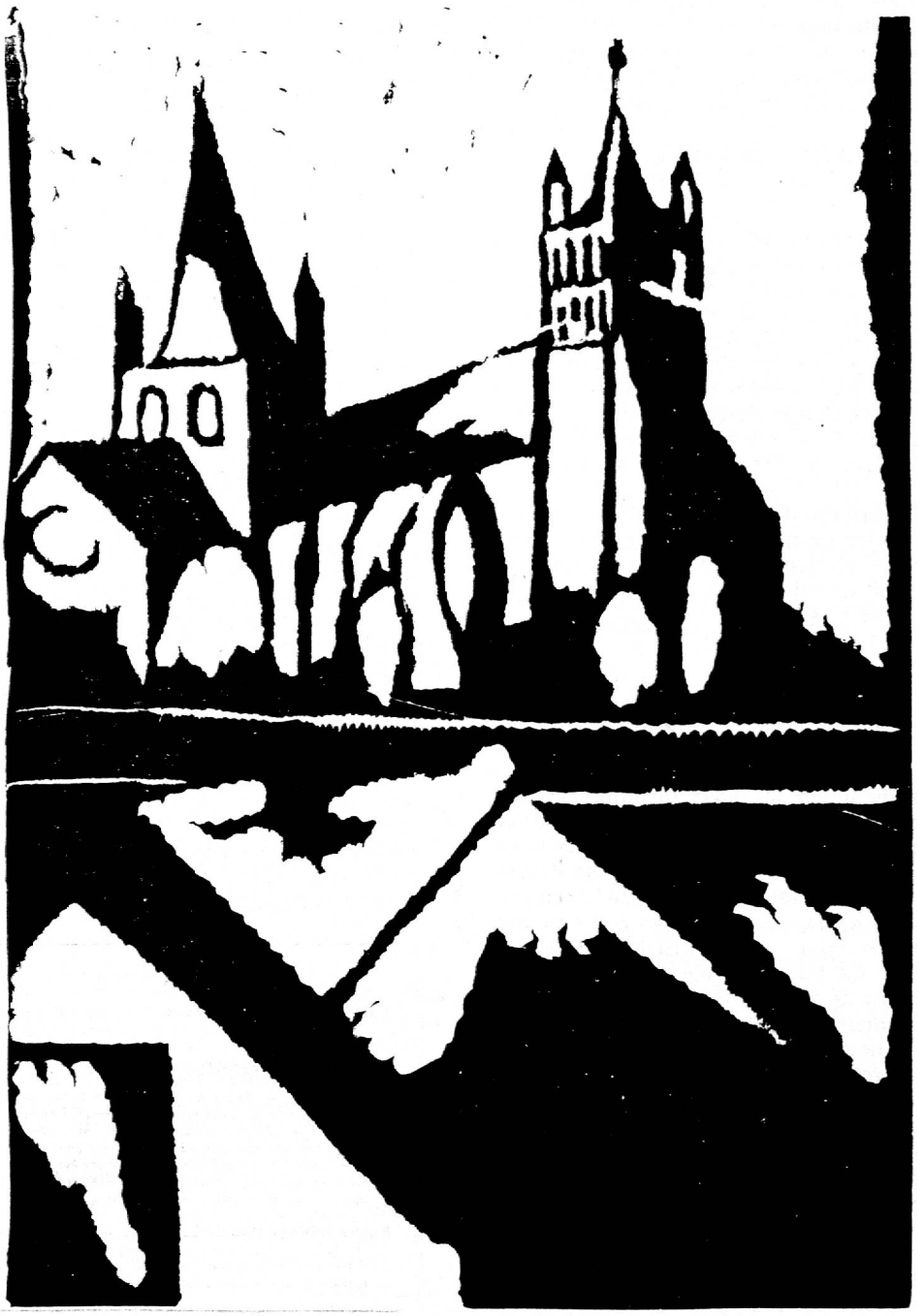

Lino de André Welti

Partie corporative

VAUD

Plus de bulletinier ?

Peut-être avez-vous remarqué que, depuis quelques semaines, les articles du bulletinier se faisaient plutôt rares ; et peut-être certains d'entre vous ont-ils parodié les vers de Victor Hugo : « Où est-il ? Est-il roi dans quelque île ? Nous a-t-il délaissé pour un bord plus fertile ? »

L'explication est plus prosaïque : le comité central l'a chargé d'une tâche fort absorbante et l'a autorisé en conséquence à réduire momentanément son activité de bulletinier ; puis il s'est payé une semaine de voyage à Pâques ; enfin il a passé deux semaines au service militaire.

Mais, dès le mois prochain, il espère pouvoir se consacrer à nouveau entièrement à sa tâche. Pour l'instant, il souhaite à tous ses collègues de commencer l'année avec joie et courage, après que tous aient consacré un moment à « repenser » le métier.

P. B.

Aux membres de la SPV
organisateurs de la vente du mimosa

Chers collègues,

Merci de votre participation active au succès de la vente du mimosa, les 30 et 31 janvier 1959.

Le bénéfice de cette vente se répartit entre la Chaîne du Bonheur, les enfants déficients de Cannes et la Croix-Rouge suisse. D'entente avec la Croix-Rouge suisse, le 50 p. 100 environ du produit de la vente organisée par nos membres SPV nous est ristourné en faveur d'enfants dans le besoin de nos classes vaudoises. La SPV est très reconnaissante à la Croix-Rouge suisse de la confiance qu'elle nous accorde.

Suite à quelques interventions à l'assemblée des délégués SPV de janvier dernier, nous nous permettons de vous rappeler que les fonds vous sont répartis pour un usage nettement défini par le programme de la Croix-Rouge de la Jeunesse :

1. Protection de la santé
2. Entraide
3. Compréhension internationale.

Les points 1 et 2 entrent essentiellement en ligne de compte en ce qui concerne l'emploi du Fonds vaudois du Mimosa.

Pour donner satisfaction au vœu formulé par nos délégués, d'une part, pour simplifier l'administration, d'autre part, votre ristourne de la vente du mimosa sera dorénavant versée à la Commission Croix-Rouge de la Jeunesse de la Société pédagogique vaudoise. Grâce à ce système d'entraide, nous pourrons réunir la somme nécessaire pour vous permettre d'assurer les frais de séjour de vacances d'enfants déficients de vos classes, ce qui ne fut pas toujours possible jusqu'ici, malheureusement.

Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir nous demander à l'avenir les sommes dont vous auriez besoin pour les cas suivants :

1. Envoi d'enfants à la mer ou à la montagne (déclaration médicale à l'appui ;
2. Envoi d'enfants en colonie régionale ;
3. Envoi d'enfants au service dentaire scolaire ;
4. Aide financière familiale (en cas d'hospitalisation, par exemple) ;
5. Achat de matériel pour travail scolaire d'enfant malade ;
6. Achat de pharmacie scolaire ;
7. Secours divers soumis à la décision de la commission CRJ-SPV.

Comme par le passé, nous aurons à justifier nos dépenses vis-à-vis de la Croix-Rouge et de la SPV. Vous voudrez bien nous transmettre vos pièces justificatives au moment de chaque remise de fonds.

En vous remerciant de votre bienveillante collaboration, nous vous prions d'agréer, chers collègues, nos salutations les plus cordiales.

Pour la commission CRJ-SPV :
La secrétaire : C. Cuendet, inst., Bottens.
Le président : Roland Joost, inst., Begnins.

Séjours de vacances

1. A la mer : la colonie est complète, prière de ne plus adresser de demandes.

2. A la montagne : encore quelques places disponibles, délai 31 avril.

3. Echanges avec Münich : les convois sont au complet, prière d'aiguiller vos élèves sur Stuttgart.

4. Echanges avec Stuttgart : avons obtenu encore 15 places ; délai au 16 mai ; inscription par versement de 65 fr. (tout compris) au CCP II. 19338 ; départ le 13 juillet.

5. Convoyeurs : notre équipe est complète : merci à tous ceux qui ont offert leurs services si spontanément !

Croix-Rouge de la Jeunesse de la SPV :
Roland Joost, inst., Begnins.

Quand le corps enseignant lausannois s'informe

On reproche souvent, et particulièrement au corps enseignant des villes, non seulement de mal connaître la vie économique et sociale du pays, mais encore d'avoir à son endroit le plus parfait dédain. Or l'expérience vient de prouver, à Genève d'abord comme à Lausanne ensuite, que notre indifférence à l'égard de l'activité du commerce et de l'industrie n'était qu'une apparence. Il nous manquait seulement l'occasion de manifester notre curiosité et de la satisfaire.

Cette occasion s'est offerte à nous à Lausanne, le 11 mars, quand les Grands Magasins de l'Innovation ouvrirent leur grande porte de service pour nous permettre de visiter l'envers de leur vaste domaine. D'escalier en couloir et de couloir en escalier, quatre-vingts pédagogues, divisés en quatre groupes, pénètrent en des lieux dont ils ne soupçonnaient guère l'existence. Là, c'est le local des ventes par correspondance d'où se firent l'an dernier 308 472 expéditions ; à côté, le service

SOMMAIRE

Partie corporative : Vaud : *Plus de bulletinier ? — Aux membres de la SPV, organisateurs de la vente du mimosa. — Séjours de vacances. — Quand le corps enseignant lausannois s'informe. — Section de Lausanne. — Postes au concours. — Précisons... — Cours d'orientation et de football. — Société suisse des maîtres de dessin. — Société vaudoise d'éducation chrétienne. — Vacances : échanges d'appartements.* — **Genève :** *Tournoi scolaire de football. — Aux correspondantes et aux déléguées de l'UIGD. — Formation du comité de l'UIGD. — Caisse maladie et invalidité, rapport du président.* — **Neuchâtel :** *Université populaire. — Croix-Rouge de Jeunesse.* — **Communiqué :** *Société suisse des maîtres de gymnastique. — Echanges d'appartements.*

Partie pédagogique : E. P. : *Où allons-nous ? — Début de carrière (suite). — Vacances à l'étranger. — Les télécommunications en Asie. — Des prothèses à six ans ! — L'escarpolette. — Neuchâtel, Réforme des études, projet de programme.*

d'emballage qui consomme 3 tonnes de ficelle et 20 tonnes de papier ; plus loin, à la manutention, se contrôlent les livraisons de marchandises qu'étiquettent 13 machines à raison d'un maximum de 400 000 articles par mois. Et puisque les statistiques intéressent les visiteurs, ils apprennent encore que les 3 fourgonnettes et les 15 camions qui livrent à domicile en ville et dans le canton ont brûlé 79 203 litres d'essence en 1958. Tous ces chiffres et d'autres encore sont accueillis avec des exclamations de surprise admiratives.

Et ce n'est pas tout, il faut voir encore les 4 fours électriques à réglage automatique, les 3 armoires frigorifiques, les 5 silos à farine et à sucre et les machines diverses du laboratoire de pâtisserie (2 ½ tonnes de petits fours en novembre-décembre), puis les richesses appétissantes du service traiteur, les complexités des services techniques, éclairage, chauffage et climatisation, l'ingéniosité de 7 vitrines-ascenseurs qui permettent de réduire considérablement le temps de fermeture nécessaire au changement de décor.

Enfin chacun s'arrête au bord du chantier qui troue actuellement l'intérieur du magasin ; il s'agit de l'installation d'escaliers roulants qui pourront conduire du sous-sol au 3e étage 7000 personnes à l'heure.

De tant de gens et choses observés, nous gardons l'impression d'une activité singulièrement intense accomplie dans le calme et la bonne humeur d'un travail discipliné tout naturellement. Les conditions de salaire faites aux 750 employés réguliers selon leurs capacités diverses, l'existence d'une caisse de retraite pour le personnel expliquent sans doute l'aimable atmosphère qui règne dans la maison.

Pour nous cette amabilité se manifesta par une collation qui réunit directeur et employés supérieurs avec tous les visiteurs dans le restaurant où le dialogue gens du commerce et gens d'école s'amorça rapidement pour durer un peu plus d'une heure. Le sympathique exposé de M. Muggler, directeur, révéla tout l'intérêt que les milieux d'affaires témoignent à la formation de la jeunesse et la claire vision qu'ils ont de l'importance du travail scolaire et aussi de ses difficultés. Il demanda au corps enseignant de donner à ses élèves : l'esprit d'équipe, le goût du travail bien fait et le sens des responsabilités ; les dames chargées de diriger les apprentis ainsi que le personnel insistèrent sur la nécessité qu'il y a de développer ces qualités. L'information réciproque sur la valeur des notes, sur la répression des vols à l'étalage, sur la manière d'enseigner l'arithmétique et l'orthographe — qui reste nécessaire même pour les vendeurs, car le bagout ne suffit pas — se poursuit ainsi dans la plus aimable des ambiances. En rentrant chez eux, quatre-vingts pédagogues, plus conscients de l'utilité de leur tâche, se demandaient si leur manière de comprendre l'enseignement répondait bien aux nécessités et aux exigences de la vie pratique que les jeunes rencontrent à leur sortie de l'école. Et les questions que maîtres et maîtresses se posaient ainsi à leur retour étaient sans doute le plus clair profit de leur visite.

A. Chz.

Section de Lausanne

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée extraordinaire qui aura lieu **lundi 27 avril 1959,** à 17 heures, au Café Vaudois, place Riponne.

Ordre du jour :

Projet de loi sur l'instruction publique primaire (nous sommes tous touchés par cette future loi que le Grand Conseil va discuter prochainement).

Plan d'études (histoire - géographie - civisme - dessin - etc.). Voir Educateur 15, du 18 avril 1959.

Nous vous donnerons des renseignements sur ces deux objets et formerons des commissions d'études. Ces deux points étant très importants, nous comptons sur votre présence.

Ch. Vuillemin, président.
Tél. 25 87 69

Postes au concours

Jusqu'au 2 mai 1959 :

Aigle : Institutrice enfantine. Entrée en fonctions le 15 mai 1959.

Mézières : Institutrice primaire. Ne se présenter que sur convocation.

Molondin : Maîtresse de travaux à l'aiguille (6 heures). Entrée en fonctions immédiate.

Nyon : Le poste mis au concours dans la FAO du 10 avril 1959 est un poste de **maîtresse de classe de développement,** et non maître de classe de développement.

Précisons...

.. que, en particulier à cause des délais de parution, les postes au concours ne paraissent **pas tous** dans notre bulletin corporatif ; nous ne les y insérons qu'à titre d'information et de rappel.

Aussi la consultation de la Feuille des avis officiels reste-t-elle nécessaire pour les collègues qui cherchent un poste.

P. B.

Cours d'orientation et de football pour instituteurs romands à Macolin

Répondant au vœu général des membres du corps enseignant s'intéressant au football, l'ASF organise un cours pour instituteurs romands, les samedi et dimanche 9 et 10 mai. Le cours débutera samedi après midi, à une heure qui sera fixée ultérieurement et se terminera dimanche après midi. Notre canton a droit à 10-12 places. Indemnité journalière de 17 fr. plus 2 fr. 50 pour le logement. Les frais de déplacement seront remboursés. La pension complète à l'EFGS sera déduite.

Etant donné ces conditions très favorables et l'intérêt très grand que représente un cours dans le cadre magnifique de Macolin, nous prions les instituteurs vaudois de s'inscrire sans tarder à : Commission des juniors de l'ASF, case transit 1527, à Berne, jusqu'au **27 avril** au plus tard. L'inscription doit mentionner : nom, prénom, année de naissance et adresse exacte.

Les candidats seront convoqués directement par la commission des juniors de l'ASF à Berne.

Commission cantonale vaudoise des juniors,
Le président : A. Schwab.

Société suisse des maîtres de dessin Section vaudoise

Séance de travail, samedi 2 mai, 15 heures, Ecole normale, Lausanne.

A l'ordre du jour :

1. Examen de dessins ;
2. Organisation du congrès 1960 ;
3. Projection d'un choix de clichés.

Que vous lisiez
Que vous écriviez
... de l'école au bureau
toujours
NAVILLE & Cie S.A.
SUR LES DEUX RIVES...
5-7, rue Lévrier
5, rue de la Confédération
GENÈVE
Votre libraire ▲ Votre papetier ▲ JOURNAUX ▲ REVUES

Société vaudoise d'éducation chrétienne

La prochaine assemblée est fixée au samedi 2 mai 1959, à 14 h. 30, dans la grande salle du Carillon, premier étage, Terreaux 22, à Lausanne.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Méditation par M. le pasteur Pierre Coigny, de l'Eglise nationale d'Yverdon ;

2. Exposé de M. Pierre Bonnard, professeur à la Faculté de théologie de l'Eglise libre : La fusion des Eglises vaudoises ; Problèmes en suspens et tâches urgentes.

Cette assemblée est publique. Invitation cordiale.

Vacances : échanges d'appartements

Notre collègue Ad. Lehmann, de Belp, s'occupe depuis plusieurs années d'échanges d'appartements pendant les vacances ; cette possibilité de passer des vacances à bon marché intéressera vraisemblablement plusieurs d'entre vous. C'est pourquoi nous publions ci-dessous de larges extraits de l'article que notre collègue a fait paraître dans le « Berner Schulblatt », en précisant que pour la Suisse romande les inscriptions seront acceptées jusqu'au 25 avril prochain.

« N'est-il pas émouvant que des familles se fassent mutuellement confiance et échangent leur appartement (avec tout ce qu'il contient) pendant un certain temps » ? C'est en ces termes que m'écrivait il y a quelques jours un collègue hollandais qui désire échanger son appartement avec un Suisse durant l'été prochain. Ainsi, avec des moyens financiers restreints, chacun peut retirer un grand bénéfice intellectuel de ses vacances.

Comment procéder ? Quant on a trouvé un appartement qui convient (grandeur, région, période), on s'écrit l'un l'autre, on s'oriente réciproquement (possibilités d'excursions, de bains, expositions, fêtes, possibilités d'achats) et l'on fixe les dates de l'échange. Le succès dépend des égards qu'on a envers le collègue. Ainsi, avant le départ, on réserve une place dans les armoires afin que Madame se sente comme chez elle ; on précise les petits travaux indispensables (entretien du jardin, cueillette des baies, utilisation des légumes) et s'il le faut on soigne avec amour le petit minet resté at home. En principe, on ne paie pas pour l'appartement, mais on participe éventuellement à l'électricité selon entente.

Par mon adresse, on peut échanger avec la Hollande et à l'intérieur de la Suisse. En Hollande, ce système est pratiqué depuis fort longtemps déjà ; le citadin échange avec l'habitant de la campagne, celui qui est au bord de la mer avec celui qui habite à l'intérieur, le fonctionnaire avec l'instituteur, chacun selon ses préférences. Le Hollandais échange volontiers avec le Suisse. Pour nous, la vie en Hollande est bon marché. Le voyage aller et retour coûte environ 100 francs. Si le collègue a pressenti quelqu'un pour vous accueillir, vous arriverez non dans un pays étranger, mais chez de vieux amis.

Pour l'échange à l'intérieur du pays, il y a beaucoup de possibilités : échange avec un appartement dans une ville avec concerts, courses, musées, etc., échange dans une autre contrée du pays, dans une région de langue différente, etc.

Plus le système se répandra et plus les possibilités seront nombreuses. Que celui qui s'intéresse à cette question et qui cherche un appartement pour cet été s'annonce en précisant : situation de l'appartement, possibilités d'excursions, nombre de chambres, nombre de lits ; région désirée en Hollande ou en Suisse, nombre de personnes qui participent au voyage, période éventuelle de l'échange et vœux particuliers (pas trop s'il vous plaît). Je ferai paraître ensuite un article en Hollande, et pour la Suisse je dresserai un catalogue que chacun pourra consulter.

Adresse : Ad. Lehmann - Born, Lehrer, Belp (Berne) Tél. (031) 67 51 27.

GENÈVE

Tournoi scolaire de football

La réunion des arbitres aura lieu le lundi 4 mai, à 17 heures, à la Brasserie Internationale.

Que tous ceux qui s'intéressent au football y participent !

Aux correspondantes et aux déléguées de l'UIG-Dames - Rappel

Chères collègues,

Comme chaque année, le comité vous invite au

Thé des correspondantes et des déléguées

le mercredi 29 avril 1959, à 17 heures, à l'Hôtel des Bergues. Nous serions heureuses de vous voir toutes à cette réunion. Que celles d'entre vous qui ne pourraient venir se fassent remplacer par une collègue.

Inscriptions : bulletin à retourner à J.-M. Marta, 15, Micheli-du-Crest, jusqu'au 27 avril.

Formation du comité de l'UIG-D

Présidente : J.-M. Marta ;

Vice-présidentes : M.-F. Charmot, M.-L. Vachoux ;

Trésorière : L. Schwindt ;

Secrétaires : B. Deslarzes, M.-L. Gaibrois, J. Tornay ;

Membres adjoints : R. Quartier, G. Mermilliod, L. Mermoud, S. Deshusses, M. Ducret.

CAISSE MALADIE-INVALIDITÉ
DES INSTITUTEURS GENEVOIS

Rapport du président pour l'année 1958 présenté à l'assemblée générale ordinaire du 20 mars 1959

Ce n'est pas sans une certaine mélancolie que nous venons vous apporter ce 35e message annuel de l'activité de la Caisse maladie, et vous me comprendrez si je vous prie de considérer l'art. 7 de l'ordre du jour qui prévoit la fusion de notre institution avec l'AMPA, un groupement dont l'effectif est sensiblement plus fort que le nôtre. Et pourtant, l'an dernier, à pareille époque, l'agrégation de 4 nouveaux membres avait ravivé l'espoir du comité en un rajeunissement indispensable de notre effectif.

J.-J. Barbier, le dévoué trésorier, s'est trouvé dans l'obligation de nous annoncer dans son rapport administratif trois décès : ceux de Marius Jacquet, Georges Baroz, Adolphe de Siebenthal, ainsi que la démission logiquement présentée d'Henri Coeytaux, tous quatre membres fondateurs de la Caisse maladie. Aux trois collègues défunts nous adressons une pensée émue, et nous renouvelons ici à leurs familles l'expression de notre respectueuse sympathie. Malgré tous nos efforts, en particulier par l'intermédiaire des dirigeants de l'UIG, aucune nouvelle admission. Il y a vraiment de quoi désespérer.

Voici les précisions fournies par le trésorier pour l'année écoulée :

Répartition des assurés à fin 1958

37 assurés aux frais médicaux et invalidité A
66 » » » » » B
5 assurés aux frais médicaux, invalidité et chômage C

108 (fin 1957 : 111 membres)

	1958	1957
Nombre d'assurés malades	53	46
Cas de maladie dont 8 hospitalisations	87	87
Journées de maladie (hospitalisation)	227	222

se répartissant comme suit : 141 hôpital, 86 clinique.

Frais de maladie incombant à la Caisse.

De Fr. 0.—	à Fr. 50.—	24
50.—	100.—	28
100.—	200.—	19
200.—	300.—	11
300.—	400.—	3
400.—	500.—	1
500.—	600.—	1

Au total, 87 feuilles de maladie représentant fr. 12 064.05, dont 8 526.70 à la charge de la Caisse.

Fortune nette en clôture d'exercice	Fr. 43 315.34
Fortune nette fin 1957	42 048.85
Boni de l'exercice 1958	Fr. 1 266.49

La présentation de ce bilan nous donne le plaisir de constater que la situation financière de la Caisse est, à peu de chose près, celle qui nous fut donnée il y a quatre ou cinq ans. Ce résultat, nous le devons tout d'abord à la majoration du taux des cotisations que vous aviez bien voulu consentir l'an dernier. D'autre part, l'année 1958 n'a pas été marquée, comme en 1957, par une épidémie de grippe, tandis que votre comité se plaît à reconnaître qu'à plusieurs reprises il a trouvé chez quelques collègues, dont la situation ne paraît guère angoissante, un accueil compréhensif dont nous devons leur exprimer toute notre reconnaissance. A l'impossible nul n'est tenu, même pour une Caisse maladie, attendu que le taux des cotisations n'a pu suivre l'accélération des frais médicaux et pharmaceutiques. Nous continuerons donc à faire le maximum dans les cas où notre intervention est particulièrement justifiée, apportant aux collègues durement éprouvés un réconfort fraternel, le signe tangible d'un sentiment de solidarité totale. Il va sans dire que nous ne saurions prendre en considération ce qu'on a coutume d'appeler les cas-bagatelle dont nous vous avons entretenus déjà à plusieurs reprises.

Une grande activité ne cesse de se manifester dans les organes dirigeants de la mutualité, plus particulièrement en Suisse romande. M. R. Berthoud, président de la Fédération genevoise, développe tambour battant une activité précieuse, notamment par la création d'un fonds de défense des Caisses maladie genevoises. Le Bulletin mensuel cantonal apporte régulièrement aux membres du comité des indications concernant la gestion des caisses et les rapports avec les autorités fédérales et cantonales ainsi que les relations avec l'Association des médecins.

De son côté, la Mutualité romande ne cesse de faire tous ses efforts afin d'obtenir faute de mieux une revision partielle de la LAMA sur deux points essentiels : l'extension des prestations et l'augmentation des subsides fédéraux.

En ce qui concerne Genève, l'AMPA, dont il sera question à propos de la fusion, poursuit ses démarches en vue d'obtenir de l'Etat, au bénéfice des caisses formées par les fonctionnaires, une subvention pareille à celle qu'accordent à leur personnel toutes les grandes entreprises industrielles ou commerciales de la place. De toute façon, il y a quelque espoir dans l'amélioration de la situation financière des Caisses maladie généralement atteintes par l'inexorable augmentation des charges.

Vos délégués ont participé à diverses manifestations et assemblées dont ils ont rapporté la meilleure impression. C'est ainsi qu'il nous a été donné de constater avec un vif plaisir le développement d'une institution fondée particulièrement par les régents de l'époque, à savoir les Pharmacies populaires, organe de la Fédération cantonale des sociétés de secours mutuels. Nous ne saurions trop recommander à nos membres de recourir dans toute la mesure du possible aux services des Pharmacies populaires ; ils ne le regretteront pas, car cette institution est à même, grâce à l'importance de son débit, de fournir au mieux des médicaments d'une fraîcheur incontestable.

Sur le point de terminer ce rapport, je m'en voudrais de ne pas dire à notre trésorier J.-J. Barbier toute la gratitude que nous lui devons pour son dévouement inlassable et sa persévérance malgré l'avis négatif de son conseiller médical. Tous nos vœux pour le rétablissement complet de sa santé afin qu'il termine en beauté l'exercice de ses fonctions.

Au comité, dont le constant et précieux appui ne m'a jamais fait défaut, en particulier à François Tissot, secrétaire, sur la brèche en cette qualité depuis trente-cinq ans, l'expression de ma profonde reconnaissance.

Comme il est d'usage, voici la composition du comité sortant de charge : Albert-F. Claret, président ; Rodolphe Ehrat, vice-président ; François Tissot, secrétaire ; J.-J. Barbier, trésorier ; membres adjoints : William Breithaupt, Maurice Béguin, Louis Germond, Léon Hodel, et notre vénérable et vénéré doyen Edmond Martin, ancien trésorier.

Les vérificateurs des comptes ont accompli leur tâche délicate enrichie de responsabilités statutaires à prendre en considération. En les remerciant, je suis certain d'être l'interprète de l'unanimité de cette assemblée.

Nous voici au départ d'une destinée nouvelle pour laquelle nous formons du plus profond du cœur nos vœux les plus ardents, dans le sentiment d'avoir servi au mieux de nos possibilités une cause particulièrement chère à tout instituteur : la mutualité. Qu'elle vive et qu'elle prospère !

A. Claret, président.

NEUCHATEL

Université populaire

SEMESTRE D'ÉTÉ 1959

Sept cours à Neuchâtel

Biologie : 7 leçons, le mardi de 19 h. 30 à 22 h. Prof. : M. Georges Dubois. Gymnase, salle 27. Dès le 5 mai.

Droit : 8 leçons, le lundi de 20 heures à 21 h. 50. Prof. : M. Bertrand Houriet. Université, salle C 49. Dès le 20 avril.

Histoire contemporaine : 8 leçons, le mardi de 20 heures à 20 h. 50. Prof. : M. Eddy Bauer. Coll. des Terreaux-Sud, salle 15. Dès le 21 avril.

Littérature : 6 leçons, le lundi de 20 heures à 21 h. 15. Prof. : M. Alexandre Reichel. Université, salle C 50. Dès le 20 avril. (Littér. allemande.)

Mathématiques (calcul intégral - suite) : 8 leçons le mardi de 20 heures à 21 h. 50. Prof. : M. Paul Burgat. Gymnase, salle 10. Dès le 21 avril.

Philosophie (introduction à l'esthétique contemporaine) : 8 leçons le mercredi de 20 heures à 21 h. 50. Prof. : M. Jean-Louis Ferrier. Collège des Terreaux-Sud, salle des projections. Dès le 22 avril.

Physique (mécanique) : 8 leçons, le lundi de 20 heures à 21 h. 50. Prof. : M. André Mayor. Gymnase, salle 35. Dès le 20 avril.

***

Trois cours au Val-de-Travers

Biologie (la reproduction des végétaux sans fleurs) : 8 leçons le lundi de 20 heures à 21 heures, à Fleurier. Prof. : M. Henri Robert. Gymnase, salle 9. Dès le 27 avril.

Musique (les préromantiques et les classiques) : 5 leçons, le vendredi de 20 heures à 21 heures. Prof. : M. Zigmund Estreicher. Gymnase, salle 9. Dès le 24 avril.

Mathématiques (algèbre) : 10 leçons, le jeudi de 20 h. 15 à 21 h. 15. Prof. : M. Jean-Jacques Gauchat. Ecole de mécanique. Dès le 16 avril.

Croix-Rouge de la Jeunesse neuchâteloise

On vient de recevoir un album du Japon.

Quelle classe s'inscrit pour y répondre par un album de Suisse ?

Adresser les demandes à Mlle Anna Gerber, rue de Neuchâtel 33E, Peseux,

soit que vous désiriez un album d'un pays déterminé, soit que le choix de celui-ci vous soit égal.

COMMUNIQUÉ

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Cours pour le corps enseignant

Organisation des cours

Du 13 au 18 juillet :

— Cours pour l'enseignement de la natation, du football et du handball. Ce cours comprendra une classe préparatoire au brevet d'instructeur suisse de natation et deux classes de nageurs débutants. Les examens pour l'obtention du brevet auront lieu à l'issue du cours.

Lieu du cours : Baden. Directeurs : M. Dr. E. Strupler, Geroldswil, M. H. Würmli, St-Gall.

Du 20 au 25 juillet :

— Comment peut-on enseigner l'athlétisme sous des formes amusantes et vivantes ? Etude approfondie du volleyball. Lieu : Roggwil. Directeurs : M. W. Furrer, Hitzkirch, M. H.-U. Beer, Berne.

Du 20 au 25 juillet :

— Cours pour les 3e et 4e degrés jeunes filles. Ce cours est destiné spécialement aux maîtresses et maîtres de gymnastique enseignant à ces degrés. Programme : la gymnastique comme moyen d'expression, engins, natation et jeux.

Lieu du cours : Zoug. Direction : M. E. Burger, Aarau, M. A. Krättli, Aarau, M. N. Yersin, Lausanne.

Du 3 au 8 août :

— Cours pour sœurs et institutrices de la Suisse romande à Yvonand. Programme : matière des 1er et 2e degrés. Rondes chantées. Direction : Sœur M.-L. Peier, Gossau, Mme Basset, Lausanne.

Du 3 au 8 août :

— Cours pour l'enseignement de la gymnastique en plein air pour tous les degrés, à Meiringen.

Direction : M. Hans Fischer, Bâle, M. M. Gueissaz, Nyon.

Du 3 au 15 août :

— Cours pour l'enseignement de la gymnastique féminine 2e et 3e degrés en insistant sur l'accompagnement musical, à Langenthal. Direction : Mme M. Dreier, Langenthal, M. H. Futter, Zurich.

Du 10 au 15 août :

— Cours pour l'enseignement de la gymnastique à des classes de garçons et à des classes de filles, à Brugg. Direction : Mlle M. Stoessel, Lausanne, M. E. Frutiger, Berne.

Du 10 au 15 août :

— Cours pour sœurs et institutrices de la Suisse allemande à Zoug. Programme : matière des 1er et 2e degrés, rondes chantées. Direction : Sœur M. Merk, Menzingen, Mlle M. Meyer, Bâle.

Remarques

Participants. — Les cours sont réservés aux instituteurs et institutrices, au personnel enseignant des écoles privées placées sous la surveillance de l'Etat, aux candidats au brevet d'enseignement pour les écoles secondaires et supérieures, aux candidats au diplôme fédéral de maître de gymnastique. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique sont admises aux cours. Les cours sont mixtes, excepté les cours réservés spécialement aux sœurs et institutrices. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Indemnités. — Indemnité journalière de 9 fr., indemnité de nuit de 7 fr. et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Inscription. — Les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique ou de la section de gymnastique d'instituteurs, ou à M. Max Reinmann, maître de gymnastique, Hofwil b. Münchenbuchsee.

Cette formule d'inscription dûment remplie sera retournée à M. Max Reinmann pour le 13 juin au plus tard. Tous les collègues inscrits recevront une réponse jusqu'au 4 juillet. Nous les prions de bien vouloir s'abstenir de toute démarche inutile.

Echanges d'appartements

Collègue hollandais de Bussum désire échange d'appartement avec instituteur de la région du Léman.

Adresser offres à Pierre Simon, collège de Prilly, près Lausanne.

— Echangerais pour période vacances d'été 5 pièces tout confort, côte Atlantique, 2 plages, contre appartement tranquille et confort.

Ecrire à M. Ablin, directeur Ecole Berthelot, LA ROCHELLE (Charente-Maritime), France.

Où ALLONS-NOUS ?

« Le rôle essentiel de l'école primaire consiste plus que jamais à donner aux enfants les bases d'une solide culture générale. L'école contribue à la formation du caractère. Elle prépare l'enfant à prendre place dans la vie économique et sociale. »

Il y aura bientôt une année, les membres de la Société pédagogique romande, réunis en congrès à Genève, adoptaient la thèse ci-dessus. L'importance de son contenu nous autorise aujourd'hui à traiter un peu plus longuement ce sujet. Cela nous paraît particulièrement indiqué au moment où se poursuit à Genève et à Lausanne l'expérience des visites d'entreprises et du dialogue entre le corps enseignant et l'économie privée. D'autre part, il est question, dans plusieurs cantons, de réforme de certains secteurs de l'enseignement et les propos qui suivront seront pour le moins d'actualité.

Que sont les bases d'une solide culture générale ?

Depuis plus d'un demi-siècle, le monde évolue avec une rapidité extraordinaire. Le développement enregistré, en particulier dans le domaine scientifique, est tel que nous sommes contraints d'enregistrer le progrès et de renoncer, bon gré mal gré, à comprendre quantité de phénomènes auxquels nous assistons fréquemment. Tout cela pose un grave problème à l'école. Il est évident que l'élève de 1900 avait moins de difficultés que celui de 1959 à saisir ce qui se passait autour de lui et surtout à le maîtriser. Parmi les critiques adressées aujourd'hui à l'école, il en est une que l'on entend fréquemment :

« On devrait en savoir plus et on apprend moins qu'autrefois. »

Nous nous élevons avec vigueur contre une telle assertion. Elle est inexacte parce que ce serait un non-sens de contraindre l'école à augmenter sans cesse ses programmes sous prétexte de suivre le progrès. La raison en est fort simple. Les facultés intellectuelles de l'enfant n'ont pas changé et ne changeront pas. Celui-ci se développe au même rythme qu'autrefois, un rythme que nous connaissons mieux que par le passé grâce aux progrès accomplis dans le domaine de la psychologie. De plus, il faut constater que l'évolution rapide du monde moderne contrecarre dans une certaine mesure le développement harmonieux de l'enfant. Nous ne citerons pour exemple que le bruit et les trop nombreux loisirs passifs, causes de tant de dispersion d'esprit.

Il est donc nécessaire que l'école qui se trouve placée dans des conditions de travail plus difficiles qu'autrefois définisse à nouveau son rôle et évite ces comparaisons trop dangereuses avec le passé.

Nous n'insisterons pas ici sur la nécessité de maîtriser parfaitement la langue maternelle écrite et parlée, et d'acquérir de solides notions de base en arithmétique. Toutes les disciplines soi-disant secondaires doivent être maintenues à tout prix, parce qu'elles donnent au maître plusieurs possibilités fort appréciables. Celui-ci peut développer chez ses élèves un sens et un goût artistiques indispensables à une utilisation judicieuse des loisirs ; il dispose d'excellents moyens de former le caractère et de développer la personnalité des enfants qui lui sont confiés.

En effet, les instituteurs genevois, à l'issue de leur première série de visites, ont fait une constatation à laquelle il faut attacher une grande importance. Dans l'Educateur du 27 mars 1958, p. 195, nous pouvions lire :

« Il résulte des dialogues et des discussions que **les problèmes essentiels posés aujourd'hui à l'école concernent davantage le domaine de l'éducation que celui de l'instruction** ; il est nécessaire de développer l'esprit d'initiative et de jugement et, par-dessus tout, d'inculquer une discipline personnelle et un savoir-vivre plus nécessaire que jamais dans les travaux collectifs. »

La formation du caractère

L'école contribue à la formation du caractère, indique la thèse citée plus haut. Cette déclaration est, à notre sens, d'une importance capitale. Pourtant, si nous analysons ce qui se fait à l'heure actuelle dans nos classes, nous nous posons sérieusement les questions suivantes :

La formation du caractère, de la personnalité est-elle une des principales préoccupations de l'école ? Les membres du corps enseignant travaillent-ils dans des conditions qui leur permettent d'atteindre ce but ? Avec regret nous devons répondre par le doute. L'instituteur doit en tout premier lieu satisfaire aux exigences d'un plan d'études. Nous constatons ce fait en admettant qu'il est difficile d'agir autrement avec notre système scolaire actuel. Toujours est-il qu'à Genève par exemple, le maître doit expliquer, répéter, revoir les notions fixées par le plan d'études dans les délais imposés, de manière à ce que les élèves soient constamment prêts à être contrôlés. Les membres du corps enseignant vaudois connaissent les examens de fin d'année qui bien entendu se préparent minutieusement. Il est inutile d'ajouter que les épreuves ou les examens ont pour but d'apprécier les seules connaissances de l'élève. L'esprit dans lequel ont œuvré les enfants, leur intérêt ou même leur zèle, la manière dont ils travaillent en groupe passent inaperçus. L'instituteur ou l'institutrice aura la satisfaction de dire : « Dans cette épreuve, la moitié de mes élèves figure dans le premier quartile (expression à la mode)! » ou bien : « Le 95 p. 100 de mes élèves ont réussi leurs examens ! » Les moins privilégiés se consoleront en se disant que si Jean-Paul fait encore 20 fautes dans une dictée — ce qui lui vaut une note insuffisante — il en faisait 50 il y a 6 mois et qu'il y a progrès.

Mais ce n'est pas tout. Si nous reprenons l'exemple de Genève, que nous connaissons bien, nous constatons encore qu'un maître de 7e année passe, en moyenne, une semaine sur quatre ou cinq à effectuer des travaux de contrôle, des épreuves qui lui permettront d'établir ses notes mensuelles.

La part faite à l'acquisition pure des connaissances et à son contrôle est incontestablement trop grande. Il faut que nos classes puissent s'organiser en véritable communauté dans laquelle chaque élève joue son rôle et acquiert des qualités de caractère plus que jamais indispensables : discipline, sens de l'observation, esprit critique, etc. Nous ne pensons pas que l'être humain soit, de nature, poussé vers le travail en équipe ; ce sens de la responsabilité et de la discipline collective ne s'apprend pas du premier jour. Dans certains de nos cantons, des moyens modernes auditifs et visuels sont mis à la disposition des membres du corps enseignant qui souvent n'ont pas le temps d'en profiter entièrement. Que devient le contact indispensable avec la nature, par exemple ? Apprend-on aux jeunes à occuper judicieusement leurs loisirs ?

Le problème que nous venons d'évoquer très succinctement en pose un autre : celui du choix et de

la formation du corps enseignant. Il est peut-être désagréable d'aborder ce sujet au moment où partout nous manquons de maîtres et de professeurs. Il en va pourtant de l'avenir de nos enfants et nous ne pouvons l'oublier.

Nous n'examinerons ce problème qu'à l'échelon de l'école primaire et enfantine, dans un ordre d'enseignement où les conditions sont de loin les plus favorables à la création du milieu social dont nous parlions plus haut. En effet, l'institutrice ou l'instituteur a le grand privilège de donner lui-même l'enseignement complet et par là-même de bien connaître ses élèves. Or, le choix des maîtres est-il fait en tenant suffisamment compte de ces qualités ? N'est-il pas basé trop esssentiellement sur les connaissances, sur des qualités d'ordre et de discipline personnelles qui font les bons « fonctionnaires » ?

Peut-être ces derniers termes paraîtront-ils sévères et même injustes ? Pourtant, celui qui enseigne ne doit pas être un « fonctionnaire » au sens que nous donnons habituellement à ce mot. L'instituteur est celui qui auprès de ses élèves crée, cherche, innove et guide. Or, pour guider, il faut savoir soi-même où l'on va.

Connaissance de la vie économique et sociale

Il n'est point besoin d'insister ici sur la nécessité et l'utilité qu'il y a pour les membres du corps enseignant de connaître les différents milieux professionnels dans lesquels se trouveront demain leurs élèves. Nous pensons que les maîtres qui ont ce souci de s'informer sont inévitablement appelés à revoir leurs méthodes, à chercher en permanence comment donner aux enfants ce dont ils auront le plus besoin dans l'avenir. Le rôle que peut jouer une association professionnelle dans ce domaine ne doit pas être négligé non plus. Les différents milieux professionnels ont leurs exigences et nous l'admettons fort bien. Par contre, nous avons nous-mêmes, institutrices et instituteurs, nos problèmes pédagogiques. Nous sommes là aussi afin que les valeurs morales soient sauvegardées et la formation que nous donnons à nos élèves ne peut être déterminée par les seules nécessités de la profession future des enfants, mais bien par celles de la vie en général, ce qui est sensiblement différent. Le temps que chaque individu consacre à son travail a tendance à diminuer. Il faut en être conscient.

L'avenir de la jeunesse doit être préparé par la collectivité et non pas par certains spécialistes. Le sens de cette responsabilité n'est pas acquis par tous les citoyens. Il s'en faut de beaucoup. Si c'était le cas, des sacrifices combien plus importants seraient accomplis en faveur des jeunes, non seulement sur le plan financier, mais encore sur le plan moral ou dans le cadre de la famille. Un effort doit être fourni sur le plan de l'information sans doute, mais ce qui est indispensable, c'est que le dialogue s'engage avec tous ceux qui jouent un rôle dans l'éducation et l'instruction des enfants ou des adultes.

Des contacts avec les milieux professionnels ou syndicalistes viennent de s'établir ici et là. Ils doivent être poursuivis, intensifiés et maintenus. Nous ne voulons pas oublier les parents qui portent comme nous une très large part de responsabilités. Une telle action demande de l'enthousiasme et un intérêt soutenu. Il est de notre devoir de résoudre nous-mêmes nos problèmes pédagogiques, mais il faut à tout prix que nous en connaissions les données. Ainsi nous verrons où nous voulons aller et surtout où nous pouvons aller!

E. P.

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois.

Rabais sur les assurances accidents

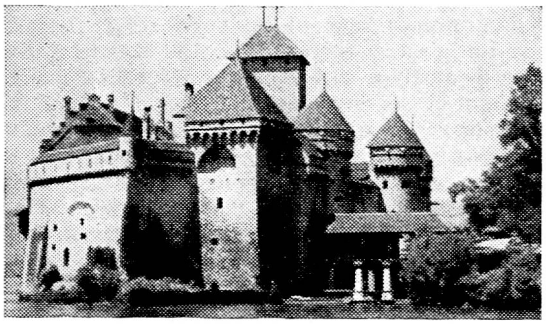

VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON
près de Montreux
Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

Fondue
Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison
CAFÉ DU JORAT
Place de l'Ours
Lausanne
Tél. 23 58 16
M. Rastello-Mouret

la bijouterie Suisse ultra moderne
DORIA
1 Million de bijoux par jour

DÉBUT DE CARRIÈRE / Rapport d'une étudiante (suite)

Me voilà mise en face d'une situation à laquelle je ne m'attendais pas du tout. J'avoue que j'ai commencé à avoir peur de ces innombrables heures à passer dans cette classe. Qu'allais-je faire quand ils me chahuteraient ?

Le bruit qu'on entendait depuis un bon moment dans le vestibule devenait infernal.

— Ce sont les vôtres, me dit en souriant le directeur.

— Bon, puisqu'il le faut, allons-y.

J'allais ouvrir la porte.

— Halte, me dit le directeur ; une première faute que vous faites. C'est d'ouvrir trop doucement la porte. Il faut que vos élèves sursautent ; vous allez voir. Son entrée imposa immédiatement le silence à la classe. Mais, au même moment, je pris position : si jamais j'avais la moindre chance de me maintenir dans celle-ci ce ne serait en tout cas pas en prenant un tel chemin que j'arriverais. La présentation faite, le directeur me dit :

— S'ils deviennent trop insolents, n'hésitez pas à me les envoyer, ils me connaissent. Et, prenant un grand garçon par les cheveux : — C'est X, le plus terrible de tous ! Je vous préviens tout de suite.

— Ce n'est pas vrai ! cria-t-il.

Ce n'est pas possible, pensais-je, en voyant l'expression candide de ce garçon.

J'étais seule devant la meute. Pour l'instant elle était occupée à me contempler, donc tranquille. Prenant le livre de classe, je demandai à chacun son nom, son genre d'apprentissage, son but. Ils étaient tous en 3e année donc vers la fin de leur apprentissage. Un grand garçon — visiblement le plus âgé — se leva : « J'ai été soldat pendant un an ,j'ai congé jusqu'à nouvel ordre. » Je les regardai en songeant : Demain tous ces enfants vont être soldats, on leur demandera d'être courageux, prêts à se faire tuer pour nous — nous qui les traitons aujourd'hui comme des enfants, qui les punissons, leur demandant une soumission et une obéissance absolue. Quelle vie absurde !

— Vous avez de beaux yeux troublants, Mademoiselle, déclara le plus grand.

— Merci, je dois les baisser pour ne pas vous inquiéter.

Eclats de rire. Le grand devient tout rouge. Je continue à interroger. De temps en temps une remarque des élèves. Sans me préoccuper de savoir si elle est impertinente ou spirituelle, je rends le coup. Par bonheur, cette aptitude à la réplique ne me fait pas défaut. Leur demander du respect ? Sur quoi se fonderaient-ils ? Qu'ils sachent d'abord qu'ils ne me troubleront pas.

Quand ma position dans cette classe fut devenue suffisamment solide, j'opposais le silence à ce qui me semblait choquant, tâchant d'avoir une petite conversation avec l'élève pendant la récréation et, sans lui faire un reproche quelconque, je lui expliquais pourquoi sa remarque n'était pas très originale. Les élèves comprenaient très vite.

Les interrogations finies, il fallut malgré tout se mettre au travail.

— Ah, elle est ennuyeuse, cette sténographie !

— Pourquoi ?

Haussement d'épaules.

— On n'en a pas besoin.

— Vous ne vous en servez pas au bureau ?

— Non, jamais.

— Pourquoi ?

A nouveau, haussement d'épaules.

— Du reste, on ne la sait même pas encore.

Ciel ! je comprends : on subit l'enseignement d'une connaissance dont on ne voit pas la nécessité et au bout d'un an on n'a encore rien appris.

La bonne moitié des élèves s'était penchée sur un livre et écrivait. Je m'approche de l'un d'eux. Le manuel ouvert, il copiait la page.

— Que faites-vous-là ?

— J'apprends.

— Pour vous tout seul ?

Il regarde autour de lui :

— Les autres le font aussi.

— Mais, pourquoi ?

— On était au camp d'entraînement militaire, quand on est revenu on ne pouvait plus suivre. Alors on travaille pour nous.

VACANCES A L'ÉTRANGER

Les jeunes gens qui souhaitent séjourner quelques semaines ou quelques mois hors de leur patrie en s'initiant sérieusement à la culture du pays qu'ils visiteront, trouveront des renseignements très utiles dans la onzième édition de « Vacances à l'étranger » que vient de publier l'Unesco.

Cet ouvrage donne la liste des activités organisées en 1959 par 740 institutions dans plus de 75 pays et territoires. Il s'agit des cours et des stages universitaires, et aussi des voyages d'étude, des centres de jeunesse et des chantiers internationaux de volontaires.

Les rubriques sont rédigées en anglais, en français ou en espagnol suivant le pays où l'organisation a son siège, à l'exception de celles qui concerne les organisations internationales, et qui figurent dans les trois langues.

Au moment où « Vacances à l'étranger » a été mis sous presse, certaines institutions n'étaient pas en mesure de fournir le détail des activités qu'elles mettront sur pied cette année. Cependant, les dates, lieux et sujets d'études, ainsi que le montant des frais d'inscription ou de participation sont généralement indiqués avec précision. (UNESCO)

—o—

Vacances à l'étranger, Unesco, Paris. Prix : 350 fr. français ; $ 1,25 ; 6/- stg.

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS EN ASIE

Les télécommunications en Asie sont loin de répondre aux besoins de ce continent, en raison du développement accéléré de l'Asie du Sud-Est et de l'Extrême-Orient. Aussi deux experts de l'UIT (Union internationale de télécommunications) ont récemment fait l'inventaire des moyens disponibles en matière de télégraphes, téléphones, radiodiffusion et télévision. Leur rapport sera présenté à une conférence d'experts de télécommunications que la Commis-

sion économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient organise à Tokyo au mois de mai 1959 avec la collaboration de l'UIT. (Unesco)

DES PROTHÈSES A SIX ANS !

« Les milieux professionnellement intéressés nous informent de la terrible extension de la carie dentaire chez les jeunes ; en effet, des enfants de l'âge de six ans ont déjà dû être pourvus de prothèses dans les cliniques dentaires municipales. La carie dentaire n'a jamais été aussi étendue qu'actuellement, elle doit certainement provenir, pour la plus grande part, d'une alimentation inadéquate des enfants. Lors du régime d'économie de guerre 1939-1946, la carie dentaire avait sensiblement diminué, elle n'a atteint son inquiétant développement actuel qu'après son abrogation. »

Voilà ce que l'on communique à la presse, après un récent comité de la Commission fédérale de l'alimentation qui s'est occupée par ailleurs de prendre des mesures concernant le ravitaillement en denrées alimentaires, au cas où le monde serait de nouveau en guerre (production et main-d'œuvre agricoles, céréales panifiables, etc.).

Il semble relativement aisé de prévoir notre approvisionnement pour des temps difficiles, mais totalement impossible que les parents soient assez raisonnables pour donner à leurs enfants une alimentation judicieuse qui assure leur dentition normale. C'est pourtant un de leurs devoirs.

L'ESCARPOLETTE

« Haut, toujours plus haut !
Tu te sens des ailes
Petite Mademoiselle...
Mais moi,
Lorsque tu frôles
Du bout des pieds
Le feuillage du marronnier,
Je vois... je vois
Ton petit pantalon rose ! »

Vio Martin.

— Vous en êtes tous à la même page ?

Je contrôle et ne trouve que rarement deux élèves au même niveau. Que faire ?

— Vous trouvez cela amusant de travailler de cette manière ?

— Non, mais que voulez-vous que l'on fasse ?

A vrai dire, je ne le savais pas non plus. Peut-être répéter en donnant des heures supplémentaires à ceux demeurés trop en arrière ? Protestations.

— Encore ? on sait déjà tout ça.

Il n'était pas très difficile de leur démontrer ce qu'ils savaient vraiment et de leur expliquer que, s'ils continuaient de la sorte, les deux années d'enseignement ne serviraient à rien du tout.

La sonnette suspendait la conversation.

Le diecteur quittait sa classe au même moment.

— Vous n'êtes pas morte.

— Pas du tout, c'est très bien allé.

— Attendez, attendez, ça viendra encore.

L'avenir ne lui donna pas raison. Je n'ai jamais compris à quoi tenait la mauvaise réputation de cette classe. Deux semaines plus tard, j'y entrais non seulement sans crainte mais avec joie. Les répétitions avaient été acceptées et — non sans difficulté du côté de leurs bureaux — j'avais réussi à introduire des heures supplémentaires pour qu'ils avancent enfin. Un enseignement technique qui traîne est inconcevable. Il tue tout intérêt de l'élève.

Quant à la « meute », elle avait appris que, le dimanche, je faisais en général une des nombreuses montées possibles au point culminant du... J'étais sûre d'en trouver au plateau.

— Eh ! voilà les avantages quand on est jeune, me disait mon directeur.

Schwaermerei ? Non, certainement pas, je l'aurais senti. L'atmosphère était aussi libre et dégagée que possible. Du reste, c'étaient des garçons rudes, venant pour la plupart de la population ouvrière et paysanne. Ils n'avaient pas grande tendance à l'exaltation.

Mais quelle était, au fond, la vie de ces garçons ? Pendant la journée, ils travaillaient dans les bureaux de la Poste et du Chemin de fer. Comme apprentis, cela était classique, on leur confiait, avant tout, le travail que personne ne voulait faire. A l'école, on ne leur montrait pas non plus la vie d'un côté très attrayant. A la maison, il y avait le souci pour le père ; la mère, en plus de ses soucis affectifs, avaient encore ceux de leur éducation, des conditions difficiles de l'alimentation et pour la plupart le travail obligatoire dans quelque usine. Le dimanche était consacré à mettre le ménage en ordre, pendant que les enfants s'ennuyaient à la Jeunesse hitlérienne où on les dressait pour la guerre. Quoi de plus normal qu'ils aient cherché le contact là où, pour une fois, ils n'étaient pas traités en vertu de leur situation relative — fils, apprenti, élève, futur soldat — mais en tant qu'êtres humains.

A la fin de l'année, quand le pays sombra dans la défaite, la plus grande partie de ces garçons fut appelée sous les armes. Me trouvant pour un jour dans une autre ville, j'entends soudainement crier mon nom et, me retournant, je vois un soldat sauter du tram. C'était « le plus terrible » (dont les yeux candides ne m'avaient pas trompée). Stationné dans cette ville, il devait être transporté le lendemain vers l'Est. Il était heureux de rencontrer quelqu'un de connu. Nous parlons d'un tas de choses, évidemment aussi de l'école.

— Pourquoi votre classe, et spécialement vous, avez-vous eu une réputation aussi mauvaise et pourquoi avez-vous pris une autre attitude envers moi ? En étiez-vous conscients ?

Il souriait.

— Oh ! oui, on l'a très bien su et c'est très simple. Vous nous avez pris au sérieux comme des hommes. Avant, on nous donnait des gifles, pas seulement le directeur, mais aussi Mme Y. (ma devancière).

Vous, vous ne nous avez jamais tutoyés.

Et, avec un léger embarras en regardant son uniforme :

— Nous ne sommes plus des enfants !

Je ne pense pas que la seule attitude humaine suffise pour réussir dans l'éducation. Si ces grands garçons ne m'avaient pas reconnu une certaine supériorité, je doute que tout se serait aussi bien passé. Seulement, la compréhension profonde d'autrui est la condition fondamentale de la pédagogie et celle-ci sera d'autant plus efficace qu'on possède les moyens (appris pour la plupart) de la traduire en action. *(A suivre)*

NEUCHATEL

Réforme des études

PROJET DE PROGRAMME

Nous publions ci-après les programmes d'arithmétique et de français qui serviront de base à nos discussions dans les assemblées de sections. Ils tiennent compte dans certaines de leurs parties de conceptions un peu nouvelles. Ce ne sont toutefois que des projets, mais ils permettront à chacun de réfléchir et de proposer ensuite les modifications qu'il estime justifiées. Nous espérons que les séances qui auront lieu dans chaque district à fin avril ou au début de mai, nous donneront une idée claire de ce qu'en pensent nos membres. Nous pourrons ensuite faire à la sous-commission des propositions reflétant bien l'avis de ceux qui doivent appliquer le programme.

M. Jaquet.

LANGUE MATERNELLE (1re à 6e années)

REVISION DU PROGRAMME DE 1958

LES ADJONCTIONS SONT SOULIGNÉES

COMPOSITION

1re année

Exercices d'observation, de langage.
Etude et récitation de petites poésies.

2e année

Nombreux exercices d'élocution et de mémorisation.
Exercices d'observation.
La proposition simple.
Quelques propositions rattachées à un sujet.
Chasse aux mots, surtout oralement, **en rapport avec la lecture, l'image.**

3e année

Ponctuation : le point, la virgule (cas de 2 ou plusieurs sujets, de verbes, adjectifs, compléments se suivant).
Proposition à deux, puis à trois éléments.
Un, puis plusieurs sujets.
Un, puis plusieurs compléments.
Idée du nom complétée par un ou plusieurs adjectifs.
Chasse aux mots, surtout oralement.
Phraséologie : notation individuelle ou collective d'actions, d'observations directes, de souvenirs, d'événements.

4e année

Ponctuation : le point, la virgule (revision) ; les deux-points, les guillemets, le point d'exclamation, le point d'interrogation (nouveau).
Nombreux exercices d'élocution, de mémorisation.
Composition de la phrase, du paragraphe.
Exercices d'observation, de réflexion, **de style.**
Exercices de rédaction : description, narration, portrait, **imitation, transposition d'une lecture commentée et résumée.**
Emploi du vocabulaire du centre d'intérêt ou du centre d'étude.

5e année

Ponctuation (revision) du progr. de 4e. Le tiret, la parenthèse (nouveau).
Nombreux exercices d'élocution et de mémorisation.
Composition de la phrase, du paragraphe (revision). **Le plan (présentation).**
Proposition principale et propositions complétives.
Exercices d'observation, d'attention, de réflexion, **de style.**
Exercices de rédaction : portraits, descriptions, narration, lettres familières.
Emploi du vocabulaire du centre d'intérêt ou du centre d'étude.
Résumé d'un court texte commenté.

6e année

Ponctuation : le point, la virgule, les deux-points, les guillemets, le point d'exclamation, le point d'interrogation, le tiret, la parenthèse (revision).
Nombreux exercices d'élocution, de mémorisation, **de style.**
Composition de la phrase, **du paragraphe, du plan (revision).**
Comptes rendus et narrations : observation directe et d'après des images.
Lettres diverses : félicitations, remerciements, excuses, invitations, etc.
Emploi du vocabulaire du centre d'intérêt ou du centre d'étude.
Analyse de la composition d'un texte.
Exercices d'imitation, **de transposition.**

LECTURE

1re année

Apprentissage de la lecture par une méthode mixte, méthode globale et méthode phonétique combinées, exercices d'analyse et de synthèse pour arriver, à la fin de l'année scolaire, à la lecture de textes appropriés.
Etude des mots à orthographe phonétique.
Etude des sons représentés par plusieurs signes : ch, ph, qu, gu, un, um, on, om, in, im, an, am, eum, ein, eon, ean, en, em, yn, ym, ain aim eu, ou, au, eau,
A la fin de la première année, les enfants doivent pouvoir déchiffrer un texte à leur portée.

2e année

Nombreux exercices mécaniques pour acquérir l'automatisme de la lecture.
Liaisons.
Epellation.

3e année

Liaisons (revision).
Epellation.
Lecture **courante** et bien articulée.
Lectures mimées.

4e année

Lecture courante **et expressive** de morceaux faciles.
Etude de la ponctuation et des liaisons.
Lecture silencieuse, puis reprise à haute voix après commentaires du maître accompagnés d'une étude du vocabulaire (sens et orthographe).
Carnet de lecture.

5e année

Lecture courante **et expressive.**
Etude du vocabulaire : sens et orthographe des mots.
A recommander : carnet de lecture.
Usage du dictionnaire.
Lecture commentée : voir 4e année. Lecture silencieuse. Carnet de lecture.

6e année

Lecture courante **et expressive** avec compte rendu sommaire.

Etude particulière du dialogue.
Etude du vocabulaire : sens et orthographe des mots difficiles.
Lecture commentée : voir 4e année.
Lecture silencieuse.
Carnet de lecture.
Usage du dictionnaire.

2e année GRAMMAIRE

L'alphabet, **les voyelles, les consonnes.**
Le mot : notion de « mot ».
Le nom de personne, d'animal, de chose.
Le nom commun, le nom propre.
Le masculin et le féminin du nom.
Le présent de l'indicatif des verbes usuels en **e** et des auxiliaires être et avoir.

3e année

L'alphabet (revision).
Le nom : pluriel des noms terminés au singulier par s, x, z, par eu, au, eau, par al **(sans les exceptions).**
L'adjectif **qualificatif : le genre et le nombre (règle générale) ; accord en genre et en nombre.**
Le verbe et le sujet.
Accord du verbe : règle fondamentale.
Accord du verbe : **avec deux sujets reliés par et.**
Conjugaison orale et écrite de verbes réguliers **en e** et des auxiliaires être et avoir au mode indicatif présent, imparfait, futur simple.
Conjugaison orale, aux mêmes temps, des verbes irréguliers : aller, boire, dire, faire, **mettre, pouvoir, savoir,** venir, **vouloir,** vendre. 10 verbes.

4e année

L'alphabet (revision).
La proposition : l'action, le sujet **(suj.),** le complément d'objet direct **(cpl. o. dir.).**
Le nom **(n)** : genre **(m. f.)** et nombre **(s. pl.), voir orthographe.**
L'article **défini (art. déf.)** et **indéfini (art. indéf.).**
L'adjectif **(adj.)** : les idées exprimées par les adjectifs qualificatifs **(adj. qual.)** ; formation du féminin et du pluriel **(revision).**
Règle fondamentale d'accord de l'adjectif **qualificatif (revision).**
Le verbe **(v.)** :
L'infinitif **(inf.).**
Radical et terminaison, **les trois groupes de verbes.**
Règle fondamentale d'accord du verbe (revision).
Le présent **(pr. ind.),** l'imparfait **(imp. ind.),** le futur simple **(fut. s.)** de l'indicatif des verbes en **e** et en **s (revision),** le **participe présent (part. p.) (nouveau).**
Le pronom personnel **(pron. pers.).**
Analyse grammaticale et logique en rapport avec l'étude grammaticale.
Abréviations :
art. déf. ; art. indéf. ; m. ; f. ; s. ; pl. ; n. ; adj. qual. ; pron. pers. ; v. ; inf. ; pr. ind. ; imp. ind. ; fut. s. ; part. p. ; suj. ; cpl. o. dir.

5e année

L'alphabet.
Le nom, le verbe, l'adjectif qualificatif : genre, nombre, accord (revision).
L'infinitif, le radical, la terminaison, les trois groupes de verbes (revision).
Le participe passé (p. p.), (présentation).
L'article défini, indéfini (revision) ; l'article partitif (art. part.) (nouveau).
La préposition **(prép.).**
La proposition : idée d'affirmation, de négation, d'interrogation.
Le sujet, le complément d'objet direct **(revision).**
Le complément de nom **(cpl. n.),** d'objet indirect **(cpl o. indir.),** de lieu, de temps, de manière, de quantité **Notion du complément de moyen, de cause, de but.**
L'adverbe **(adv.), les différentes sortes d'adverbes.**
Le présent, l'imparfait, le futur simple, le participe présent **(revision),** le passé simple **(p. s.),** le passé composé **(p. c.),** le présent du conditionnel **(pr. cond.),** l'impératif **(impér.) (nouveau). 8 temps.**
La phrase : construction de la phrase.
Analyse grammaticale et logique en rapport avec l'étude grammaticale.
Abréviations :
art. déf. ; art. indéf. ; art. part. ; m. ; f. ; s. ; pl. ; n. ; adj. qual. ; pron. pers. ; prép. ; adv. ; v. ; inf. ; pr. ind. ; imp. ind. ; fut. s. ; part. p. ; p. p. ; p. s. ; p. c. ; pr. cond. ; imp. ; suj. ; cpl. o. dir. cpl. indir cpl. n.

6e année

L'alphabet.
Les articles définis, indéfinis, l'article partitif (revision).
La proposition (revision).
Le nom, le verbe, l'adjectif qualificatif (revision).
Les adjectifs et pronoms démonstratifs, possessifs, indéfinis.
Les adjectifs numéraux.
Le sujet du verbe, l'accord du verbe (revision).
L'attribut du sujet et verbe d'état.
Les compléments **de nom, d'objet direct et indirect, de lieu, de temps, de manière, de quantité,** de moyen, de cause, de but **(revision).**
La conjonction **(conj.)** de coordination.
L'adverbe, les différentes sortes d'adverbes **(revision).**
L'interjection **(interj.)** et la forme exclamative.
L'accord du participe passé sans auxiliaire et avec les auxiliaires être et avoir.
L'infinitif ; le radical, la terminaison, le participe passé (revision).
Mode indicatif : le présent, l'imparfait, le passé simple, le futur simple, le passé composé, le présent du conditionnel, l'impératif, le participe présent **(revision),** le plus-que-parfait **(p.-q. p.-ind.),** le futur antérieur **(fut. ant.),** le passé du conditionnel **(p. cond.),** le présent du subjonctif **(pr. sub.),** (nouveaux). **12 temps.**
Analyse grammaticale et logique en rapport avec l'étude grammaticale.
art. déf. ; art. indéf. ; art. part. ; m. ; f. ; s. ; pl. ; n. ; adj. qual. ; pron. pers. ; prép. ; conj. ; interj. ; adv. ; v. ; inf. ; pr. ind. ; imp. ind. ; fut. s. ; part. p. ; p. p. ; p. s. ; p. c. ; pr. cond. ; imp. ; p.-q. p.-ind. ; fut. ant. ; p. cond. pr. sub.-;
suj. ; cpl. ; cpl. o. dir. ; cpl. o. indir. ; cpl. n.
Proposition : renvoi de l'étude du passé antérieur en 7e année.

4e année CONJUGAISON

Le présent, l'imparfait, le futur simple des verbes en e (revision) et des verbes en s, **type finir (nouveau).**
Temps nouveau : le participe présent. 4 temps.
Verbes irréguliers : avoir, être, aller, dire, **mettre,** pouvoir, **partir, recevoir, vendre,** savoir, vouloir, venir. 12 verbes.

5e année

Le présent, l'imparfait, le futur simple, le participe présent des verbes en e et en s, **type finir (revision).**

Temps nouveaux : le passé simple, le passé composé, le présent du conditionnel, l'impératif. 8 temps.

Verbes irréguliers : avoir, être, aller, dire, mettre, pouvoir, partir, recevoir, vendre, savoir, vouloir, venir. (12 verbes à revoir.) **Boire, conduire, dormir, écrire, espérer, falloir, jeter, lire, lever, manger, offrir, placer, suivre, servir, vivre. (15 verbes nouveaux.)**

6e année

Le présent, l'imparfait, le futur simple, le participe présent, le passé simple, le passé composé, le présent du conditionnel, l'impératif des verbes en e et en s, **type finir** (revision).

Temps nouveaux : le plus-que-parfait, le futur antérieur, le conditionnel passé, le présent du subjonctif. **12 temps.**

Verbes irréguliers : avoir, être, aller, dire, mettre, pouvoir, partir, recevoir, vendre, savoir, vouloir, venir, boire, conduire, dormir, écrire, espérer, falloir, jeter, lire, lever, manger, offrir, placer, suivre, servir, vivre. **(27 verbes à revoir.)**

Croire, conclure, coudre, connaître, devoir, employer, envoyer, faire, mourir, naître, plaire, **protéger, pleuvoir, prendre, payer, rire, rompre, voir.** (18 verbes nouveaux.)

VOCABULAIRE ORAL

La série des centres d'étude successifs, révélés par le programme de Pirenne, doit être le guide de l'élargissement du vocabulaire oral.

Etude des familles de mots par analogies d'idées et des familles de mots rattachées à une même racine.

Etablissement par l'élève d'un carnet de vocabulaire oral tiré de la base du programme de Pirenne et des lectures individuelles ou collectives.

ORTHOGRAPHE

2e année

Mots du programme Pirenne.

Les voyelles, les consonnes (revision).

Signes orthographiques : accents grave, aigu, circonflexe, l'apostrophe, la cédille.

Homonymes grammaticaux : et, est, a, ou.

Accord du verbe (cas simple).

Dictées en rapport avec le programme d'orthographe d'usage et la grammaire étudiée.

Contrôles collectifs et individuels périodiques de l'orthographe d'usage.

Périodicité et durée des contrôles : chaque mois : 3 jours ; chaque trimestre : une semaine ; en fin d'année : deux semaines.

Utilisation du fichier individuel pour le contrôle des fautes d'orthographe d'usage.

3e année

Mots du programme Pirenne.

Les voyelles, les consonnes.

Signes orthographiques : accents aigu, grave, circonflexe, tréma ; l'apostrophe, la cédille, le trait d'union.

Signes de ponctuation : le point, la virgule, le point-virgule, les deux-points.

Homonymes grammaticaux : et, est, a, ou (revision).

Accord du verbe : 1 ou 2 sujets.

Accord de l'adjectif en genre et en nombre avec un seul nom.

Pluriel des noms terminés au singulier par s, x, z, au, eau, eu.

Dictées en rapport avec le programme d'orthographe d'usage et la grammaire étudiée.

Contrôles collectifs et individuels périodiques de l'orthographe d'usage.

Périodicité et durée des contrôles : chaque mois : trois jours ; chaque trimestre : une semaine ; en fin d'année : deux semaines.

Utilisation du fichier individuel pour le contrôle des fautes d'orthographe d'usage.

4e année

Mots du programme Pirenne.

Les voyelles, les consonnes.

Les signes orthographiques : accents aigu, grave, circonflexe, tréma ; la cédille, l'apostrophe, le trait d'union.

Signes de ponctuation : le point, la virgule, le point-virgule, les deux-points, le point d'exclamation, le point d'interrogation, le tiret.

Le pluriel des noms.

Revision de la règle générale. Cas particuliers : œil, œuf, bœuf.

Noms terminés au singulier par s, x, z (revision) ;
» » » » au, eau (revision) ;
» » » » eu avec les except.;
» » » » al, ail, sans les exceptions.

Noms en ou avec les exceptions.

L'adjectif qualificatif.

Revision de la règle générale.

Féminin des adj. terminés par er, if, eux.

Cas particuliers : gros, gras, épais, vieux.

Pluriel des adjectifs terminés par s, x,

Pluriel des adjectifs terminés par al, sans les exceptions.

Le verbe.

Distinction entre l'infinitif en er et le participe passé.

Accord du verbe en nombre et en personne (revision).

b, p, m. devant m.

Verbes commençant par ar, par ap (exceptions : apercevoir, apaiser).

Homonymes grammaticaux.

et, est, a, à, ou, son, sont, ont, où, se, ce, ses, ces, on (nouveau).

Dictées en rapport avec le programme d'orthographe d'usage et la grammaire étudiée.

Contrôles collectifs et individuels périodiques de l'orthographe d'usage.

Périodicité et durée des contrôles : chaque mois : trois jours ; chaque trimestre : une semaine ; en fin d'année : deux semaines.

Utilisation du fichier individuel pour le contrôle des fautes d'orthographe d'usage.

5e année

Mots du programme Pirenne (725 mots).

Pluriel des noms en au, eau, ou, eu, avec les exceptions (revision).

Pluriel des noms en al, ail, avec les exceptions.

Féminin des adjectifs qualificatifs terminés par el, on, et, ot, ieur, avec les exceptions.

Pluriel des adjectifs en al avec exceptions.

Accord des adjectifs qualificatifs en genre et en nombre.

Accord du verbe en nombre et en personne.

Verbes en cer, ger, yer, eler, eter, emer, ener, ever, der, érer, ébrer, éter.

Mots commençant par ef, par af.

Homophones : travail, travaille, sommeil, sommeille, réveil, réveille, appel, appelle, cri, crie.

Homonymes grammaticaux.

et, est, a, à, on, ont, son, sont, ou, où, se, ce, ses, ces (revision) ; l'on, l'ont, non, n'ont, des, dès, m'ont, mon, t'ont, ton, m'a, ta, t'a, la, là, peu, peut (nouveaux).

Dictées en rapport avec le programme d'orthographe d'usage et la grammaire étudiée.

Contrôles collectifs et individuels périodiques de l'orthographe d'usage.

Périodicité et durée des contrôles : chaque mois : trois jours ; chaque trimestre : une semaine ; en fin d'année : deux semaines.

Utilisation du fichier individuel pour le contrôle des fautes d'orthographe d'usage.

6e année

Mots du programme Pirenne.

Pluriel des noms (revision).

Noms terminés au singulier par s, x, z (revision).

Noms terminés au singulier par au, eau, eu, al, ail, ou, avec les exceptions (revision).

Féminin des adjectifs qualificatifs (revision).

Adjectifs terminés par ir, if, eux, el, on, ot, et, ieur (revision).

Adjectifs terminés par el, eil, en, teur, avec exceptions (nouveau).

Cas particuliers : gras, épais, gros (revision) ; franc, sec, public, malin, long, favori, aigu (nouveau).

Pluriel des adjectifs qualificatifs.

Adjectifs terminés par s, x, al, avec exceptions (nouveau).

Règle d'accord de l'adjectif (revision).

Le verbe.

Distinction entre l'infinitif er et le participe passé (revision).

Accord du verbe : règle générale (revision).

Accord du participe passé sans auxiliaire et avec être.

Participe passé avec avoir quand il s'accorde.

Verbes commençant par ar, par, ap (revision).

Verbes en cer, ger, yer, eler, eter, emer, ener, ever, éder, érer, ébrer, éter (revision).

b, p, m, devant m (revision).

Homophones : travail, travaille, sommeil, sommeille, réveil, réveille, appel, appelle, cri, crie (revision).

Mots commençant par ef, af (revision).

Homonymes grammaticaux :

et, est, a, à, on, ont, son, sont, ou, où, se, ce, ses, ces, l'on, l'ont, non, n'ont, des dès, mon, m'ont, ton, t'ont, ma, m'a, ta, t'a, la, là, peu, peut (revision).

et, ai, est, aie, ait, cet, cette, c'est, s'est, sa, ça, çà, la, là, l'a, les, l'ai, si, s'y, ni, n'y, sans, s'en, dans d'en, tant, t'en, quand, qu'en, quant à, qu'il, qui l', quelle, qu'elle, quelle, quel, plus tôt, plutôt, près de, prêt de, leur, leurs, du, dû, sur, sûr, mur, mûr (nouveau).

Dictées en rapport avec le programme d'orthographe d'usage et la grammaire étudiée.

Contrôles collectifs et individuels périodiques de l'orthographe d'usage.

Périodicité et durée des contrôles : chaque mois : trois jours ; chaque trimestre : une semaine ; en fin d'année : deux semaines.

Utilisation du fichier pour le contrôle individuel des fautes.

PROGRAMME D'ARITHMÉTIQUE (projet)

Préambule :

Les rapporteurs ont pris connaissance des plans d'étude de tous les cantons romands. En ce qui concerne le préambule, ils ont constaté que celui du programme neuchâtelois correspondait le mieux aux lignes directrices qui, fondées sur les études de Piaget, forment actuellement la base de l'enseignement de la méthodologie de l'arithmétique à l'Ecole normale.

Nous désirons cependant préciser les points suivants :

1. Notion de nombre. La deuxième phrase deviendrait :

« Ce travail nécessaire d'identification et de décomposition sera avant tout basé sur de nombreux exercices de manipulation. Le matériel employé utilisera toujours le même symbole (cube). Il sera poursuivi... »

2. **Les opérations.** Le paragraphe débuterait par :

« On n'insistera jamais assez sur le principe suivant toute opération ou acquisition doit être comprise avant d'être automatisée ».

Sous lettre b, nous dirions :

« L'acquisition des procédés de calcul : addition, soustraction, multiplication et division. Les opérations inverses seront toujours étudiées en parallèle. Piaget dénonce comme une faute grave de repousser à l'année suivante l'étude de l'opération inverse. » (Le reste du paragraphe tombe.)

3. (litt. a) Il en résulte :

a) que les élèves doivent être soumis à un entraînement progressif et méthodique dans la pratique de l'identification et de la décomposition des nombres toute acquisition nouvelle sera étudiée et exercée pour elle-même, en dehors des centres d'intérêt.

b) que les éléments de la donnée du problème doivent correspondre à des **réalités** tirées du milieu de l'enfant et dont il ait pleinement conscience.

c) que l'enfant doit toujours être mis en mesure de contrôler l'exactitude de tous les résultats qu'il obtient, car il apprend, comprend, dans la mesure où il découvre lui-même sa faute.

1ère année

Notion des nombres de 1 à 10 (nombreux exercices de manipulation, d'identification et de décomposition).

Apprentissage du nom des nombres, compris entre 10 et 20.

Structure des nombres de deux chiffres : ex. 3 blocs 10 et 4 soit 3 dizaines et 4 unités).

Etude des cent additions fondamentales.

Etude des cent soustractions fondamentales (y compris le 0).

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0										
1										
2					6					
3										
4										
5										
6				4						
7								14		
8										
9										

2e année

Structure des nombres de deux chiffres. Noms des nombres.

Revision des additions et des soustractions fondamentales avec les dizaines.

Etude concrète de la centaine (matériel E.N.).

Addition à deux, puis plusieurs termes sans retenues, puis avec retenues.

Soustraction sans compensation, puis avec compensation.

Soustraction sans emprunt, puis avec emprunt.

} à discuter

L'étude des deux opérations se fera parallèlement.

Abandon rapide des signes de retenues.

Livrets : 0 — 2 — 4 — 3 — 5 — 9

Commutation des facteurs : exercices systématiques (3e trimestre de 2e, ou 1er trimestre de 3e).

Multiplication avec un chiffre au multiplicateur.

Division sans reste avec un, puis deux chiffres au dividende.

L'étude des deux opérations se fera parallèlement.

On ne donnera pas de problèmes en 2e année.

Calcul mental : en rapport avec le programme.

Géométrie : carré, rectangle, triangle, mais uniquement exercices sensori-moteurs et d'identification.

3e année

Structure des nombres de trois chiffres.

Revision des additions et soustractions fondamentales avec les centaines.

Extension des additions et soustractions aux nombres de trois chiffres (étude toujours en parallèle).

Livrets : 8 — 6 — 7 — 10 (commutation des facteurs, exercices systématiques).

Multiplication : avec un, puis deux chiffres au multiplicateur (preuve par commutation des facteurs).

Multiplication par 10.

Division : avec un chiffre au diviseur ; sans reste, puis avec reste. Preuve par commutation.

Division par 10 d'un nombre terminé par un 0.

Problèmes avec solution orale.

Calcul mental en rapport avec le programme.

Géométrie : cf. 2e année, plus le cercle (dessin).

4e année

Structure des nombres de 4 chiffres.

Revision des additions et des soustractions fondamentales avec les milliers.

Revision des livrets étudiés plus 11, 12 et 15.

Multiplication des nombres par 10, 100 et 1000.

Division par 10, 100 et 1000 des nombres terminés par des zéros.

Système métrique : (unités à étudier, à l'exclusion de toutes les autres).

km. m. dm. cm. mm.

hl. l. dl.

t. q. kg. g.

F. c. Tableau exact des abréviations

Nombreux exercices de mesurage.

Emploi de la double dénomination uniquement.

Ex. 4 m. 36 cm. — 3 kg. 120 g. — 2 F. 50 c.

(sans virgule).

Exercer les 4 opérations sous cette forme.

Si le dividende est un nombre entier, le diviseur pourra avoir deux chiffres.

Si le dividende est à double dénomination, le diviseur n'aura qu'un chiffre.

Problèmes concrets avec solutions exigeant jusqu'à trois opérations. Estimation préalable du résultat.

Exiger des opérations correctement posées : rôle du multiplicande et du multiplicateur, du dividende et du diviseur.

Calcul mental : en rapport avec le programme.

Cahier d'exercice de l'Ecole normale.

Géométrie : carré : côté, axe, diagonale. Rectangle : longueur, largeur, axe, diagonale.

Exercices d'identification : triangle, cercle, losange.

5e année

Structure des nombres de cinq chiffres.

Table de multiplication complète : application aux dizaines et centaines 70×70 ; 840 : 12 ; 420 : 60.

Numérotation décimale jusqu'au millième.

Emploi de la virgule.

Exercices de la table de multiplication avec les nombres décimaux : 0,8×3 ; 1,2×6 ; 0,7×0,6 ; 6,4 : 8, etc.

Multiplication et division des nombres décimaux par 10 — 100 et 1000.

Les quatre opérations avec nombres décimaux : estimation préalable de l'ordre de grandeur du résultat.

Revision du système métrique : **transformations** dans les unités usitées (cf. 4e année).

Achat, vente, bénéfice, gain, perte ; poids brut, poids net, tare ; recettes, dépenses.

Calcul mental en rapport avec le programme. Procédés de calcul mental.

Géométrie : horizontale, verticale, oblique, droite, parallèle, angle droit.

Tous les quadrilatères : étude du nom des dimensions : longueur, largeur, périmètre, base, hauteur, diagonale.

6e année

Structure des nombres jusqu'au million.

Les nombres employés, y compris la partie décimale, ne dépasseront pas 7 chiffres significatifs.

(précision au 1 ‰ du résultat).

Notion de la surface : mesures de surfaces et mesures agraires (a — ha — ouvrier de vigne — pose)

Propriétés du carré, rectangle, parallélogramme, losange, trapèze, triangle et calcul de leur aire.

Emploi recommandé du tableau de molleton.

Fractions ordinaires

Initiation aux fractions au moyen de procédés concrets.

Etude limitée aux fractions employées pratiquement.

(Exclure, au début, les fractions telles que : $^1/_7$ — $^1/_4$ $^1/_{13}$ — $^1/_{17}$).

Prendre une fraction d'un nombre entier.

Retrouver l'entier, la fraction étant donnée.

Fractions équivalentes, simplification, caractère de divisibilité par 2 — 3 — 4 — 5 — 6 — 9.

Réduction au même dénominateur.

Addition et soustraction.

Rendre une fraction un certain nombre de fois plus grande ou plus petite.

Transformation des fractions ordinaires **courantes** en fractions décimales et vice-versa.

Calcul et recherche du %

Mesures du temps : addition et soustraction.

Problèmes concrets avec solutions raisonnées.

Mise au net dans le cahier de quelques problèmes-type de chaque notion du programme : donnée — solution — calculs.

Détermination de l'ordre de grandeur du résultat.

Emploi fréquent du dessin : règle, compas, équerre.

Calcul mental

Multiplication d'un nombre par : 15 — 11 — 21 — 9 — 19

Division d'un nombre par : 2 — 4 — 8 — 5 — 50 — 25 — 20.

Nombreux exercices en rapport avec le programme de calcul.

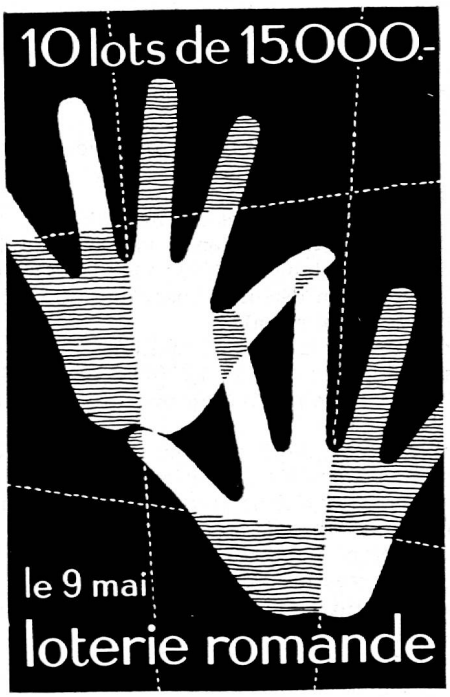

Pour vos courses d'école, la région desservie par le chemin de fer

Bex - Villars - Bretaye

vous offre une grande variété d'excursions

Chamossaire - Lac des Chavonnes - Taveyannaz - Solalex - Anzeindaz - Bovonnaz.

TÉLÉSIÈGES :

Col de Bretaye - Chavonnes et Bretaye - Chamossaire.

Si le nombre des voyageurs est suffisant : automotrice directe pour Bretaye.

Tarif spécial pour écoles

RESTAURANT DU LAC DE BRET

Le lieu idéal pour les classes

J.P. Brélaz, chef de cuisine Tél. 5 81 26

MAISON DE BLANC

Calicoes

Trousseaux
Pullovers
Jupes
Corsets
Lingerie - Bas
Chemiserie

Rue de Rive
GENÈVE

AUTO-ÉCOLE
A. B. C.
DANIEL BEZENÇON
Petit-Chêne 38 (Place de la Gare)
Tél. (021) 22 22 86 entre 20 et 21 h.

FORTUNA

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
ZURICH

Bureau pour la Suisse romande
Ile St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès
Grandes assurances de capitaux
Assurances populaires
Assurances de groupes

boîtes de couleurs
gouache et aquarelle
pastels fins
et pastels scolaires
encre de Chine
REMBRANDT noire
et teintes diverses

TALENS + FILS SA OLTEN

6 Bibliothèque Nationale Suisse Berne
J.A. Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX